

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

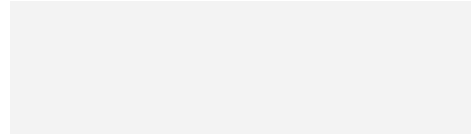
AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La trésorière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* concernant l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, pour la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 14 juin 2022, à 19 heures, en la salle du conseil située au 2^e étage de l'hôtel de ville de Salaberry-de-Valleyfield, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 8 juin 2022.



Kim V. Dumouchel, avocate
Greffière